

programme partenarial de travail

2024



Le présent programme a été adopté à l'unanimité par l'Assemblée générale
du 19 décembre 2023.

édito

Le programme partenarial de travail est constitué des missions et démarches que l'Agence d'urbanisme va conduire au cours de l'année. Il est l'expression de la volonté d'un travail en commun des membres de l'Agence. Il se traduit par le partage des résultats, la réutilisation de méthodes, la mise en commun d'outils, la diffusion de la connaissance au service de chacun des territoires et au bénéfice de tous.

Il exprime la synthèse des besoins d'analyse, d'observation, d'information, d'expertise, d'étude, de prospective dont chacun des membres dispose pour alimenter et définir ses politiques publiques.

Il se décline en quatre domaines d'action :

- Observer les dynamiques territoriales ;
- Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification ;
- Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances ;
- Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales.

Le programme 2024 s'inscrit dans une logique de poursuite des deux années précédentes confirmant la cohérence des accompagnements et missions de l'Agence au regard des besoins des territoires. Il témoigne par ailleurs de l'intérêt des collectivités et partenaires à travailler à l'échelle de l'espace vécu que constitue le Grand territoire, échelle privilégiée de compréhension et d'appropriation des interdépendances territoriales, mais également de coopérations.

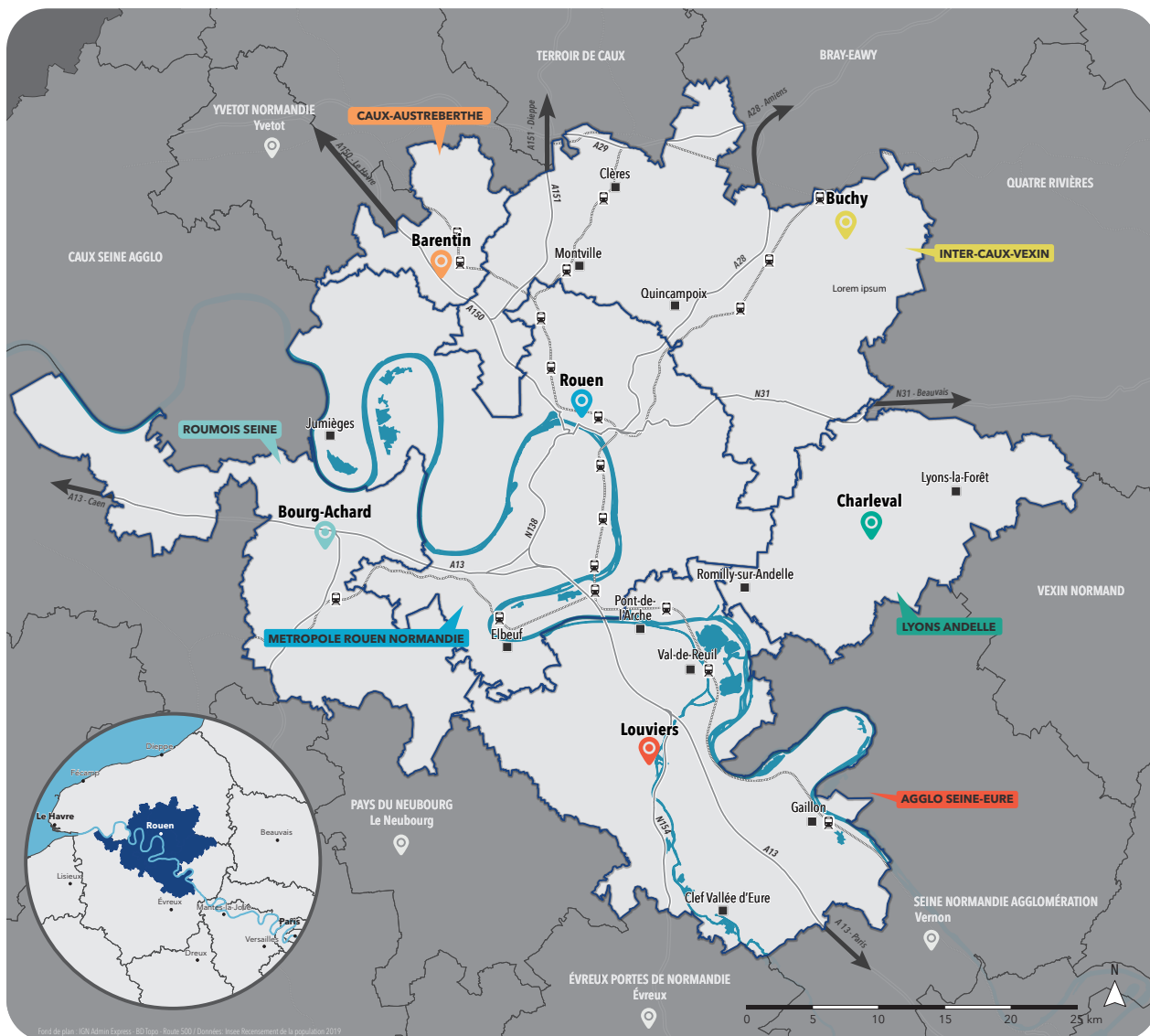
Pour autant, l'année 2024 s'inscrira également comme une étape charnière dans le travail de l'Agence eu égard au renouvellement de la stratégie triennale 2022-2024 en vigueur et dont une évaluation sera menée au second semestre. Il s'agira alors de requestionner, ensemble, l'action de l'Agence et ses ressources, la complémentarité de son positionnement avec celui de ses partenaires et ce afin de définir les futures orientations qui fonderont son action à l'aune des évolutions sociétales et territoriales à l'œuvre.

C'est dans ce contexte que l'Agence d'urbanisme inscrit son travail en 2024. Je souhaite que la lecture du présent programme vous permette de mesurer la contribution de l'Agence aux défis qui se posent à vous.

Bonne lecture,

Djoudé MERABET, Président de l'Agence

Cartographie du Grand territoire au 1^{er} janvier 2024



chiffres clés (INSEE 2020)

3 zones d'emploi (Rouen, Vernon-Gisors et Évreux)	274 communes
2 départements	2 400 km²
2 aires urbaines (Rouen et Louviers)	742 720 habitants
6 intercommunalités	304 780 emplois
	47 000 étudiants
	147 km de Seine

axe 1

L'observation est au cœur des missions des agences d'urbanisme. Depuis sa création, l'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure mène un suivi des principaux indicateurs territoriaux, de l'échelle sectorielle jusqu'à celle de la Vallée de la Seine. Elle dispose de données issues de la statistique publique, mais également produites en interne par l'Agence ou obtenues auprès de fournisseurs spécifiques.

L'observation territoriale génère quatre types d'activités mobilisant des compétences différentes au sein de l'Agence :

- La collecte de données et la constitution de bases de données ou de corpus d'informations ;
- Le traitement statistique et géomatique des données ;
- L'interprétation et l'analyse à partir de compétences thématiques ;
- La valorisation et la communication de ces travaux.

Au-delà de venir en appui aux missions d'études à destination des partenaires, l'observation menée par l'Agence et ses outils dédiés que sont les observatoires construisent la dynamique d'intelligence territoriale au profit de l'ensemble des acteurs.



Gérer et structurer un dispositif d'observation du Grand territoire

Le dispositif d'observation territoriale constitue un cadre d'analyse partagé des évolutions du Grand territoire. En ce sens, l'Agence capitalise et met en perspective les référentiels statistiques à cette échelle. L'exploitation et l'analyse des données alimentent les réflexions et travaux menés à l'échelle du Grand territoire ou des intercommunalités adhérentes. Dans ce domaine, l'année 2024 sera consacrée aux travaux de :

- Partage et valorisation des données et indicateurs contenus dans le socle d'observation territorial développé par l'Agence au travers de dataviz sur son site internet et de publications thématiques – Grand territoire ;
- Analyse croisée des autorisations d'urbanisme et de la nature fiscale des espaces, à l'heure de la mise en œuvre de l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN), pour tendre vers le partage d'une donnée harmonisée à l'échelle du Grand territoire et permettre à chaque intercommunalité de suivre et d'estimer, sur un pas de temps régulier, l'impact du développement des espaces urbanisés sur les espaces naturels, agricoles et forestiers – Grand territoire ;
- Formalisation du premier rapport triennal de consommation foncière, à l'échelle des 6 intercommunalités, et devant être réalisé au plus tard 3 ans après l'entrée en vigueur de la loi Climat et Résilience, et ce dans la continuité des travaux d'analyse de l'artificialisation des sols engagés par l'Agence – Grand territoire.

Observer les dynamiques territoriales



Contribuer aux observatoires de suivi et d'évaluation des politiques publiques intercommunales

L'Agence intervient dans la mise en œuvre de dispositifs d'observation pilotés par les territoires à des fins de suivi et d'évaluation de leurs politiques publiques. La nature et le niveau de ces interventions varient en fonction des démarches : analyses thématiques, apport méthodologique, gestion et valorisation des données.

Parmi celles-ci :

- Mise à jour de l'observatoire de l'habitat et de l'aménagement de l'Agglo Seine Eure (sur les volets relatifs aux marchés fonciers et à la construction neuve) et appui pour son évolution au regard du nouveau Programme Local de l'Habitat (PLH). Dans le cadre de cet observatoire, l'étude portant sur le logement des seniors, engagée en 2023, sera mobilisée pour l'animation du PLH. Cette démarche se traduira par ailleurs par la livraison d'un vadémécum illustrant les différentes typologies de logements à destination des personnes âgées ;
- Alimentation du dispositif d'observation départementale de l'habitat, à destination de toutes les intercommunalités et de tous les acteurs de l'habitat, contribution au temps d'animation de l'observatoire ainsi que valorisation des éléments qui en sont issus, notamment par des documents d'analyse synthétique – Département de l'Eure ;
- Accompagnement de la Métropole Rouen Normandie à la compréhension des enjeux du logement étudiant ;
- Analyse des marchés fonciers à vocation résidentielle dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (2020-2025) – Métropole Rouen Normandie ;
- Production du rapport annuel de l'Observatoire des Mobilités (OMMeR) et valorisation de ses données via les outils de cartographie en ligne de l'Agence – Métropole Rouen Normandie ;
- Accompagnement à la préfiguration d'un observatoire local de l'habitat – CC Caux-Austreberthe ;
- Mise en place d'un outil d'inventaire et de suivi des zones d'activité sur le territoire de l'Agglomération Seine-Eure ;
- Participation à l'étude de faisabilité d'une enquête permettant d'apprécier l'évolution des modes de déplacements de la population – Métropole Rouen Normandie.

axe 2

Pour accompagner ses partenaires, l'Agence produit des études en amont ou dans le cadre des projets de territoires tels que les documents d'urbanisme et de planification. Au carrefour des connaissances et des politiques publiques locales, ces documents permettent, à partir de diagnostics, d'orientations et de prescriptions réglementaires, de tracer les perspectives d'évolution du territoire au service de ceux qui le composent. L'apport de l'Agence réside dans sa capacité à mobiliser ses expertises pluridisciplinaires, sa réactivité et sa souplesse d'exécution, ainsi que sa facilité à travailler dans un cadre partenarial.

En accompagnant ses adhérents sur le long terme, elle permet la capitalisation des connaissances et un suivi des travaux menés.



Apporter une expertise ciblée et une analyse systémique

Depuis sa création, l'Agence tend à développer des solutions d'ingénierie spécifiques à destination des territoires adhérents. À titre d'exemple, la méthode d'évaluation du potentiel foncier, notamment utile à la réalisation de Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi), permet d'apporter une analyse tangible des gisements fonciers existants au sein du tissu urbain déjà constitué. En outre, l'Agence réalise des études thématiques spécifiques pour le compte de ses membres en amont de démarches opérationnelles, d'élaboration ou d'évaluation de documents-cadres, telles qu'en 2024 :

- Poursuite de l'élaboration du profil gérontologique du territoire en complément de l'accompagnement dans la démarche de «Territoire ami des aînés» suite au diagnostic socio-démographique et participatif réalisé en 2023 – CC Roumois Seine ;
- Caractérisation des espaces agro-naturels au regard des enjeux de renaturation, mais également d'adaptation aux vulnérabilités territoriales – Grand territoire ;
- Poursuite de l'analyse de la structuration spatiale de l'offre d'équipements, des vecteurs de rayonnement et de son positionnement au regard d'un panel territorial de comparaison – Métropole Rouen Normandie ;
- Étude des potentiels de remobilisation des chemins ruraux dans le cadre de la décarbonation des mobilités – CC Inter Caux Vexin ;
- Analyse partenariale de l'application de la Directive Territoriale d'Aménagement (DTA) de l'estuaire de la Seine – DREAL Normandie.

Accompagner les territoires par la réalisation d'études thématiques et la contribution aux documents de planification



Collaborer au développement de stratégies transversales

En partenariat direct avec les collectivités membres ou associées à des partenaires institutionnels, l'Agence contribue à l'accompagnement des territoires dans la définition de projets stratégiques. À cette occasion, l'Agence est amenée à apporter du conseil, à valoriser les bases de données dont elle est dépositaire et à apporter sa vision multiscalair sur des sujets spécifiques (planification, mobilités, nouveaux modes de faire, etc.).

- Participation aux PLUi et études associées – CC Caux-Austreberthe – CC Lyons Andelle ;
- Participation à la révision des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) – Métropole Rouen Normandie – CC Inter Caux Vexin ;
- Analyse des complémentarités de projets de territoire – Entente territoriale Métropole Rouen Normandie – CC Caux Austreberthe ;
- Accompagnement aux démarches sectorielles (Orientation d'Aménagement et de Programmation) – CC Caux-Austreberthe – CC Lyons Andelle.



Contribuer à des dynamiques de projets

L'Agence, en sa qualité d'acteur local de l'aménagement et de son ingénierie de projets, est associée aux démarches lancées par les collectivités et partenaires.

- Participation aux comités locaux de cohésion territoriale, présidés par les Préfectures, afin d'échanger et d'étudier ensemble les réponses et moyens à apporter, enrichir les capacités d'intervention et coordonner les actions au sein des territoires – Départements de la Seine-Maritime et de l'Eure.

axe 3

Par son expertise et son réseau, mais aussi par sa structure partenariale, l'Agence joue un rôle clef d'animation et de coordination entre les acteurs territoriaux, qu'ils soient politiques, techniques ou universitaires. Elle invite à la rencontre, au dialogue et au partage de connaissances. Dans les projets, elle s'attache particulièrement au rapprochement des acteurs, à la mise en débat, et à la valorisation du lien entre les collectivités. L'Agence constitue un lieu de partage et d'échange pour les acteurs du Grand territoire, échelle à laquelle se construit une grande partie des stratégies pour demain. Par son travail, l'Agence pose les jalons d'une réflexion interterritoriale, elle construit le diagnostic par la diffusion et la valorisation d'une connaissance partagée du territoire (poster, plaquette, site Internet...) et anime le dialogue par la tenue de groupes de travail, de conférences et d'ateliers.



Promouvoir le partage de connaissances

Afin de disposer d'un socle partagé de connaissances des grandes caractéristiques du territoire, l'Agence a développé son outil d'observation qui vise notamment à porter à la connaissance des élus et de leurs équipes les dernières données territoriales disponibles, issues de la statistique publique et des bases de données alimentées par l'Agence. Elle permet également d'appréhender collectivement les caractéristiques du territoire à différentes échelles. L'année 2024 verra ainsi les démarches et animations suivantes :

- Définition d'une méthodologie pour la structuration d'un socle de connaissances, d'une production, et d'une valorisation de démarches locales en matière de sobriété foncière – Région Normandie – AURH – AUCAME ;
- Animation des « Rendez-vous planif » – club technique des experts des intercommunalités – Grand territoire ;
- Suivi du référentiel d'Occupation du Sol à Grande Échelle (OCS GE) – Grand territoire
- Production de nouveaux numéros de la collection « Regards » qui vise, dans un format court, à apporter aux élus une note d'appropriation des enjeux d'un sujet ou d'une problématique à l'aune du contexte territorial.

Animer le dialogue interterritorial et partager les diagnostics, enjeux et connaissances



Contribuer au déploiement de démarches partenariales

Par ses contributions, qu'elles soient d'ordre technique, réflexif ou organisationnel par exemple, l'Agence s'inscrit dans une dynamique de proximité et de soutien de ses partenaires dans le déploiement de leurs démarches et actions. Parmi celles-ci, peuvent être notamment citées :

- Participation au MIX, living lab normand à Rouen, centré sur les usages et l'accompagnement aux changements de pratiques de mobilité. L'Agence contribue aussi bien à la vie de la structure en tant que membre fondateur, mais aussi aux démarches grand public organisées ainsi que celles relatives à la recherche et à l'appropriation collective des enjeux des nouvelles mobilités ;
- Étude conjointe par les Agences d'urbanisme normandes du marché immobilier à partir de la base de données Perval – Région Normandie ;
- Participation à la journée relative à la place de l'enfant dans l'espace public – Agence Normande de la Biodiversité et du Développement Durable (ANBDD).



Proposer des démarches participatives et impulser des dynamiques collectives

L'Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure est un outil d'ingénierie au service de ses adhérents pour observer, analyser et rendre compte des dynamiques à l'œuvre sur son territoire. Le travail d'observation et d'analyse de l'Agence vise à alimenter les réflexions des territoires dans la structuration de leurs politiques publiques.

Afin d'accompagner les territoires dans l'appropriation des enjeux actuels et à venir, l'Agence a initié, en 2021, un cycle d'études « itinéraire Grand territoire » visant à :

- Apporter des éclairages sur le fonctionnement actuel et à venir des territoires ;
- S'approprier collectivement des problématiques et défis ;
- Anticiper les mutations et questionner les modèles actuels ;
- Définir des lignes de convergences pour développer des coopérations horizontales.

Séquence Mobilités et séquence Socio-économie : il s'agira ainsi, au travers de la poursuite de cet itinéraire, d'objectiver les réalités des territoires et de trouver collectivement des applications concrètes aux défis et enjeux posés par les transitions territoriales à engager.

Cette démarche, articulée autour de séminaires et d'ateliers collectifs de travail (techniques et stratégiques) sur les enjeux du Grand territoire, constitue l'ossature du dialogue interterritorial et de la caractérisation du système territorial et de ses interactions.

axe 4

Le jeu combiné de la tertiarisation de l'économie et de la spécialisation fonctionnelle, qui découlent de la décentralisation et de l'évolution des modes de vie, a fait émerger de grands systèmes territoriaux dans lesquels les différents territoires qui le composent sont liés ; ces interactions et interdépendances qui les animent nécessitent de placer au cœur des enjeux de l'action publique la question de la coopération entre les territoires.

Il s'agit désormais d'articuler les échelles, et d'organiser des coopérations horizontales et verticales entre les collectivités afin de produire des politiques publiques en réseau et agir ensemble. Face à ces enjeux, renforcer la position du Grand territoire au cœur des interactions suprarégionales et nationales apparaît comme nécessaire. L'Agence d'urbanisme constitue l'un des outils de positionnement et un vecteur de rayonnement du territoire à une échelle élargie.



Valoriser les enjeux interterritoriaux de développement et inscrire le territoire dans les dynamiques de demain

L'Agence inscrit son action en faveur du développement des connaissances, mais également des coopérations à l'échelle de la Vallée de la Seine :

- Mise en œuvre et animation collaborative du Contrat de Plan Interrégional État-Régions (CPIER) : les cinq Agences d'urbanisme (AURBSE, AURH, APUR, AUCAME et IPR) seront à ce titre mobilisées dans des démarches et investigations thématiques et transversales, et aideront à donner sens, en Vallée de la Seine, aux différents niveaux d'actions. Elles participeront également au développement de visions prospectives pour soutenir les décideurs dans le développement de cet espace stratégique ;
- Participation et contribution à la déclinaison en actions des orientations de l'Entente territoriale Axe Seine, et plus particulièrement en 2024 au sujet des panoramas et des mobilités ;
- Participation au festival Zigzag, invitation à découvrir, comprendre et participer aux transformations d'un territoire en mouvement, celui de la Vallée de la Seine : dans une approche sensible, à l'occasion de visites, de parcours, d'installations ou bien encore de tablées, le festival met en lumière des manières d'habiter et de construire. L'Agence est partie prenante, aux côtés de la Maison de l'architecture de Normandie et ses partenaires, dans l'accompagnement à décaler le regard, susciter la curiosité, faciliter l'appropriation de nos espaces de vie, notamment au travers des randonnées métropolitaines ;
- Participation aux démarches de réflexion supra à l'image de la Conférence des Parties (COP) régionale de Normandie.

Positionner le Grand territoire dans la Vallée de la Seine et au cœur des stratégies nationales



Contribuer à des analyses systémiques d'envergure et programmes de recherche

L'Agence contribue à alimenter des réflexions d'observation et d'analyses de stratégies d'aménagement au niveau national, voire international.

- Collaboration à la Plateforme d'Observation des Projets et Stratégies Urbaines (POPSU) locale : l'Agence sera partie prenante aux côtés de la Métropole Rouen Normandie et de la communauté scientifique dans la définition, la mise en œuvre et l'animation du programme de recherche 2024-2026 portant sur la place du fleuve dans la trajectoire d'une métropole productive en transition ;
- Participation et contribution à la nouvelle édition des publications Observ'agglo et Métroscope, produites par et pour les territoires dans une logique collaborative et transversale. Elles sont le fruit du travail d'un groupe d'experts issus des Agences d'urbanisme, des agglomérations et des métropoles qui se réunit pour produire plus d'une cinquantaine d'indicateurs originaux sur les dynamiques à l'œuvre au sein de ces territoires. Ces publications s'appuient sur la constitution d'une véritable base de données mutualisée et mise en partage. Ce nouveau millésime viendra compléter les deux précédents, réalisés en 2016 et 2019, et participera ainsi à appréhender les tendances et évolutions observées, mais aussi à éclairer l'action publique, tant locale que nationale ;
- Contribution aux parutions nationales (Traits d'agences, etc.) ;
- Participation à la 44^e Rencontre des Agences d'urbanisme qui aura lieu cette année à Saint-Omer sous le prisme des problématiques et enjeux des espaces publics ;
- Participation aux appels à manifestation comme celui de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU) sur les enjeux de renaturation.

territoires
connaissance **étude**
expertise interactions
dialogue **enjeux** animation
observatoire système
réflexion partenariat
projet



Agence d'urbanisme de Rouen et des boucles de Seine et Eure
101, boulevard de l'Europe – CS 30220 - 76004 Rouen cedex 1
Tél : 02 35 07 04 96
Courriel : contact@aurbse.org – Site : www.aurbse.org